



Paris, le mercredi 27 janvier 2021

L'AMF vient d'annoncer que depuis deux ans, 800 000 Français ont ouvert un compte titres afin d'investir en actions dans les entreprises françaises. Ces chiffres sont confirmés par le nombre de transactions réalisées par les particuliers sur les marchés boursiers. Celles-ci ont été multipliées par trois en 2020. Pour une fois les Français n'ont pas suivi l'adage : « Les particuliers vendent au son du canon et achètent au son du clairon ». C'est le contraire qui s'est produit. Ainsi en mars 2020, ce sont 150 000 Français qui ont commencé à investir dans les entreprises. Une attitude largement gagnante, à un moment où le CAC40 évoluait autour de 4 000 points.

La Fédération des Investisseurs Individuels et des Clubs s'en félicite d'autant plus qu'elle a pu apporter sa pierre pour convaincre les Français à consacrer une partie de leur épargne au financement des entreprises.

« C'est une bonne nouvelle. A un moment où les entreprises ont besoin de nouveaux fonds propres, il est important que les Français puissent s'associer à leur développement. Ensuite, investir dans les emplois de demain, est un bon moyen de faire fructifier son épargne », précise Charles-Henri d'Auvigny, Président de la F2iC.

« Le chemin à parcourir reste long, estime pour sa part Aldo Sicurani, Délégué général de la F2iC. Non seulement le nombre d'épargnants à convaincre susceptibles d'investir de façon plus dynamique reste important mais le nombre d'actionnaires individuels actifs demeure trop faible : 1,34 million selon l'AMF sur une population totale de plus de 3,5 millions. ».

Contact

Aldo Sicurani

01 42 60 12 47 - asicurani@f2ic.fr

À propos de la Fédération des investisseurs individuels et des clubs d'investissement (F2iC)

Créée en décembre 1968 et héritière de la Fédération française des clubs d'investissement (FFCI), la F2iC regroupe 111 000 actionnaires individuels actifs. Elle a pour mission de promouvoir l'épargne financière utile en contribuant au développement, à l'amélioration et au maintien des compétences financières des consommateurs, des épargnants, des investisseurs et des actionnaires individuels. La Fédération sert de relais entre les actionnaires et les sociétés cotées par le biais de réunions, de brochures et bulletins d'information et grâce à son site internet. Par ailleurs, partenaire de l'Ecole de la Bourse, elle participe à l'effort d'éducation financière des épargnants. Enfin, la F2iC joue un rôle consultatif auprès des autorités de place.